



LA POSTE
Direction du Réseau La Poste de l'Isère

Monsieur Michel SAVIN
Sénateur de l'Isère
4 Bis avenue Jean Perrot
38000 GRENOBLE

Grenoble, le 6 Janvier 2017

Référence : Votre courrier du 23 Décembre 2016

Monsieur le Sénateur,

Votre courrier du 23 décembre dernier sur la réorganisation du bureau de Poste de Saint Clair de La Tour a retenu toute mon attention.

Comme vous le savez, l'importance de la montée en charge d'Internet dans les opérations postales courrier et banque entraine une diminution importante de la fréquentation des bureaux de Poste, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette évolution du trafic nous conduit tous les deux ans à réfléchir à des adaptations dont le seul objet est à la fois de trouver comment améliorer l'accessibilité et comment mettre en adéquation les moyens humains avec les besoins clients.

Dans ce contexte, Martin Hagenbourger, Béatrice Frizzarin et moi-même avons rencontré Monsieur Deldicque pour l'informer du démarrage de notre adaptation qui devait aboutir fin 2016 à une modification de nos organisations. Lors de cette rencontre dans les locaux de la Mairie, nous avons exposé à Mr le Maire, et à des membres du collectif déjà créé, le contexte à la fois du Groupe La Poste et plus précisément du bureau de St Clair de La Tour à savoir : 50 clients par jour en 2014, 40 en 2016 sans aucune modification horaire sur la période pour une ouverture quotidienne de 6h45 soit en moyenne un client toute les 10 minutes.

Nous avons alors exposé à Monsieur le Maire qu'une adaptation horaire était obligatoire face à cette décroissance de la fréquentation et du chiffre d'affaire lié.

Monsieur le Maire nous a alors fait part de son souhait d'administrer un questionnaire pour recueillir les souhaits des habitants de la commune. Nous en avons pris acte et demandé à Monsieur Le Maire de nous faire part de ses conclusions pour la rentrée afin que nous puissions intégrer si possible les éléments d'analyse.

Nous avons par ailleurs lors de cette rencontre proposé à monsieur le Maire une solution de continuité chez un commerçant pour la fermeture estivale, proposition à laquelle il n'a pas souhaité donner suite.



LA POSTE
Direction du Réseau La Poste de l'Isère

Le 28 Novembre 2016, à notre demande, nouvelle rencontre avec Monsieur le Maire à qui nous avons présenté le volume de baisse horaire confirmé par le courrier dont vous avez eu connaissance. A cette date, nous n'avions aucun document synthétique de retour du questionnaire (il nous est toujours inconnu à ce jour). Notre mise en œuvre a par ailleurs été décalée entre autre pour pouvoir éventuellement intégrer ces éléments.

La nouvelle organisation se mettra donc en place début février prochain.

Vous évoquez par ailleurs le respect du maillage territorial auquel vous êtes très attaché. Je peux vous confirmer que nos attentes sont communes. La preuve en est fournie par le renforcement du maillage territorial cette année encore. Nous avons ouvert un relais Poste à Charantonnay, où il n'y avait pas de présence postale et un autre à Montceau là encore en création.

A Saint Clair de La Tour, comme ailleurs, aucune évolution du statut du point de contact ne se fera sans l'accord de Monsieur le Maire et à ce titre nous respecterons à la lettre le nouveau contrat de présence Postale, comme nous avons respecté le précédent, y compris pour les adaptations horaires.

Je reste cependant convaincu que la mutualisation avec un commerce de proximité, ou avec les collectivités locales ou encore avec les établissements de l'économie solidaire et sociale restent les meilleures solutions pour les habitants

C'est pour cela que nous avons proposé à Monsieur le Maire de doubler le bureau de Poste par un relais Poste au Casino auquel vous faites référence, voisin du bureau, ouvert 49h30 par semaine qui augmenterait l'accessibilité en permettant au client de réaliser 95% de ses opérations y compris le dimanche matin sur des horaires que La Poste ne peut plus garantir aujourd'hui.

Je me tiens à votre disposition pour échanger sur cette possibilité.

Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes sincères salutations.

Thierry BAS

Directeur Ressources du Réseau de La
Poste de l'Isère